

EXTRÊME URGENCE DANS LES SECTEURS DE L'AIDE À DOMICILE ET DANS LES EHPAD

Madame la Présidente du Conseil Départemental des Pyrénées-Orientales,

L'Union Départementale FO des Pyrénées-Orientales, dans le prolongement des discussions menées entre vos services et nos syndicats départementaux de l'action sociale et de la santé, souhaite une énième fois vous alerter sur la situation d'extrême urgence dans laquelle se trouvent ces 2 secteurs liés à la prise en charge des personnes âgées et dépendantes.

En effet, malgré une écoute attentive de vos services, les actes concrets de soutien de ces 2 filières restent insuffisants :

Dans les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les arrêts maladie se multiplient au regard de la pénibilité et du manque de moyens. Il en découle, pour les personnels de catégorie C, une usure professionnelle exacerbée qui débouche sur des problématiques d'inaptitude, de reclassement, et de retraite d'office pour raisons médicales.

Faute de remplacement, des Agents de Service Hospitalier (ASH) se retrouvent à devoir faire des soins. A ce jour, aucun retour concret n'a été fait aux propositions chiffrées du syndicat départemental FO Santé 66.

De son côté, le secteur de l'aide à domicile est en grande souffrance : le secteur associatif et l'ensemble de ses personnels n'ont de cesse d'avancer dans la mutation de cette filière en défendant une vision sociale et solidaire de la profession.

Difficile aujourd'hui de combattre l'isolement et la perte d'autonomie sur l'ensemble de notre département avec un financement qui ne correspond pas suffisamment aux contraintes de terrain du secteur.

De fait, ce sont les conditions de travail qui en souffrent avec in fine des maladies professionnelles et des inaptitudes.

Comme si cela ne suffisait pas les personnels de l'aide à domicile vivent de manière précaire :

Une moyenne mensuelle d'heures effectuées à 102 heures

Une rémunération nette située en dessous de 800 euros par mois

Des horaires fractionnés rendant impossible de cumuler cette activité avec un autre emploi.

Voilà la réalité des politiques d'austérité qui rend insupportable la précarité imposée à ces salarié(e)s.

C'est pourquoi, l'Union Départementale FO des Pyrénées-Orientales dit :

STOP à la détérioration des conditions de travail des personnels en EHPAD et d'aide à domicile liée à des problèmes de financement

STOP à la maltraitance institutionnelle que les contraintes budgétaires de ces secteurs ne font qu'accroître

L'Union Départementale FO des Pyrénées-Orientales, après avoir tenté de sensibiliser l'ensemble des pouvoirs publics, est résolument déterminée à faire aboutir les revendications légitimes des salariés de l'aide à domicile et des EHPAD de ce département.

**Pour obtenir une meilleure prise en charge des personnes aidées
Pour obtenir une meilleure reconnaissance des personnels
Pour faire reculer la précarité dans ces secteurs indispensables pour ces publics fragiles et dépendants**

L'Union Départementale FO des Pyrénées-Orientales avec les syndicats FO Action Sociale 66 et FO Santé 66 appellent l'ensemble des salariés à se préparer à l'action si rien ne bouge !!!

Le mouvement de grève du 7 mars 2017 dans l'action sociale et la santé sera le point de départ d'une action d'ampleur départementale qui s'inscrira dans la durée si nécessaire.

Nous sommes déterminés à agir pour un meilleur avenir de l'aide à domicile et des EHPAD dans les Pyrénées Orientales. Votre politique sociale est un élément clef dans le devenir de ces filières c'est pourquoi nous faisons appel au Conseil Départemental afin que des choix ambitieux, justes et bienveillants soient opérés pour sortir de cette crise insupportable.

Madame la Présidente, nous restons résolument ouverts au dialogue et à la concertation afin que nous puissions trouver ensemble une issue positive.

Recevez, Madame la Présidente, nos salutations respectueuses.

Perpignan, le 20 février 2017

Jérôme CAPDEVIELLE
Secrétaire Général FO des Pyrénées-Orientales